

NOTICE
Fiche « NUMEROS UTILES »

La fiche « numéros utiles » est à l'initiative de professionnels des SSIAD, SAAD et Infirmiers libéraux. Elle est proposée à la personne, afin de réunir en un seul document, les coordonnées des professionnels intervenant à son domicile.

Elle a pour but de simplifier la communication entre les différents intervenants et de faciliter la prise en charge des personnes en cas d'urgence

Pour qui ?

Ce document peut être proposé à toute personne vivant à domicile

Qui la propose?

⇒ **Tout professionnel intervenant à domicile** (Infirmier, kiné, Service d'aide à la personne, médecin...)

Qui la complète ?

- ⇒ **Tout professionnel** intervenant à domicile
- ⇒ **La personne concernée ou son entourage**

A quel moment de la prise en charge la transmettre ?

- ⇒ **Dès la 1^{ère} intervention** ou lors d'une **réévaluation** de la situation par un professionnel
- ⇒ A **n'importe quel moment jugé opportun**

Où la déposer ou l'afficher ?

- ⇒ Dans le **cahier de liaison ou le cahier de soin**
- ⇒ Affichée **au-dessus du téléphone ou sur le réfrigérateur**
- ⇒ Dans tout autre endroit estimé **utile et accessible**

Mise à jour des informations de la fiche

- ⇒ A effectuer par le nouveau professionnel, la personne ou son entourage
- ⇒ Dès qu'il y a connaissance d'un changement

Ce document est la propriété de la personne, qui se réserve le droit de donner son accord ou refus, pour transmettre la fiche « numéros utiles » aux professionnels.